SIENNA MONETAIRE R-C

Reporting au 24/04/2025

Actif net du portefeuille : 2 278,70 M€
Valeur liquidative de la part : 126,772 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion de SIENNA MONETAIRE vise à offrir aux investisseurs une performance égale à l'ESTER diminuée des frais de gestion. La politique de gestion prendra en compte des critères sociaux, Environnementaux et de bonne gouvernance en plus des critères financiers classiques.

ÉVOLUTION DE LA VL et du Benchmark (base 100)

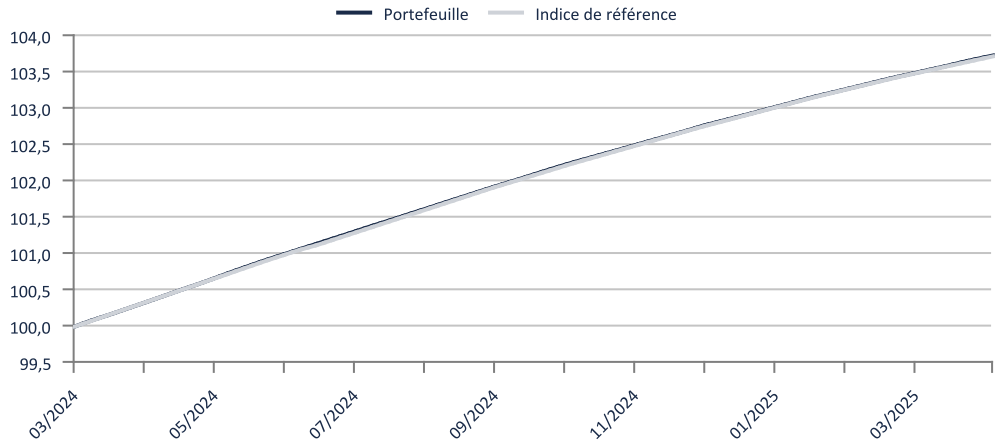

PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2025	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	0,21	0,85	3,35	8,23	7,24	5,85
Indice de référence	0,21	0,84	3,34	8,27	7,20	5,41

Performances annualisées (en %)	1 mois	2025	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	2,60	2,74	3,35	2,67	1,41	0,57
Indice de référence	2,52	2,72	3,34	2,68	1,40	0,53

Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	3,79	3,32	-0,18	-0,61	-0,41
Indice de référence	3,79	3,28	-0,02	-0,49	-0,47

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE

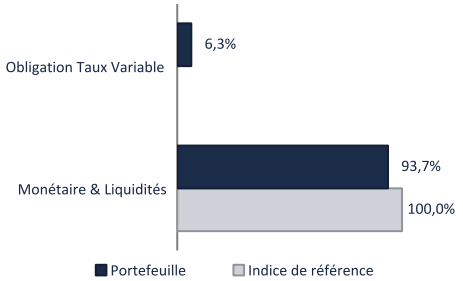

INDICATEURS

WAL*	WAM**	Sensibilité
236 j	27 j	0,07

**WAL : (Weighted Average Life), durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date de maturité des titres.*

***WAM : (Weighted Average Maturity), maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance des titres.*

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 31/03/2003

Durée de placement : > 1 mois

Indicateur de risque (SRI) (1) :

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Forme juridique : FCP

Classification AMF : Fonds monétaire à valeur liquidative variable standard

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0007081278

Devise : Euro

Indice de référence :
100% ECB Euro Short-term Rate Capitalisé

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,20%

Coûts de transaction : 0,04%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de contrepartie

Limite de réception des ordres :
12h30 pour exécution à J

Modalités de souscription/rachats :
En montant ou en cent-millièmes de parts

Ticker Bloomberg : HUMMONA FP

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Sienna Gestion, membre du groupe Sienna Investment Managers - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

PRINCIPALES LIGNES

Valeurs	Poids	Pays	Produit / Maturité
DAT 30/06/25 KEREA € V ESTR OIS +0.1	4,60%	France	DAT 30/06/2025
DAT 23/12/25 ZAXAP € V ESTR OIS +0.0	3,52%	France	DAT 23/12/2025
FEDERAL SUPPORT MONETAIRE-A	3,49%	France	OPCVM COURT TERME
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	2,92%	France	OPCVM COURT TERME
Regard Montaire H	2,73%	France	OPCVM COURT TERME
NCP 28/05/25 STELLANTIS BK EUR V EST	1,40%	France	ECP 28/05/2025
NCP 13/11/25 78217 EUR V ESTR OIS +0	1,11%	Royaume-Uni	ECP 13/11/2025
LCFB FRN 02/27 EMTN	1,10%	Belgique	Obl. Taux Var. 05/02/2027
NCP 06/02/26 BNPP EUR V ESTR OIS +0.	1,10%	France	ECP 06/02/2026
WALLOO FRN 03/27 EMTN	1,06%	Belgique	Obl. Taux Var. 05/03/2027

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - MONETAIRE

Répartition par notation court terme hors OPC (en % de la poche)

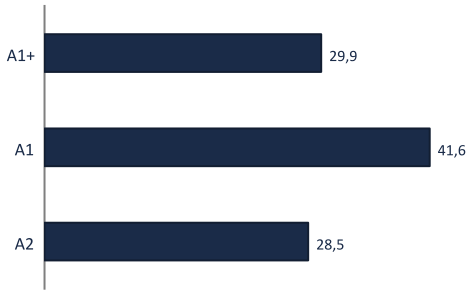

Répartition par tranche de maturité hors OPC (en % d'actif)

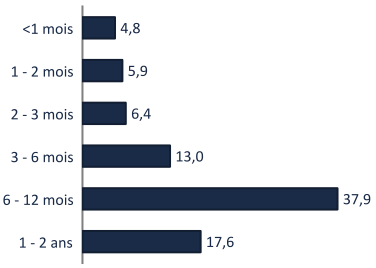

Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)

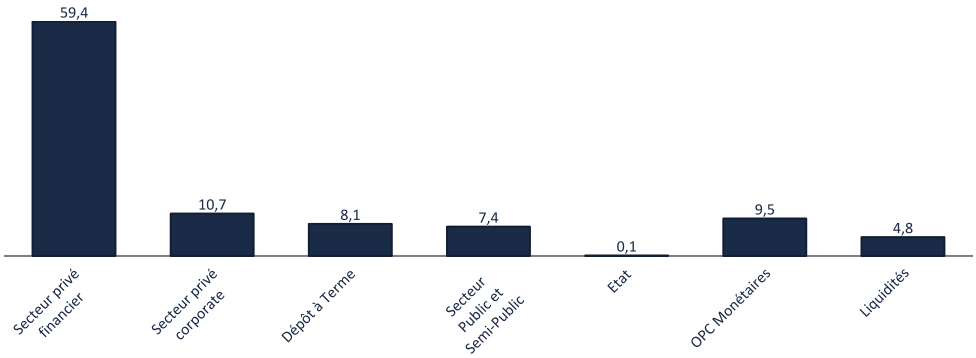

Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)

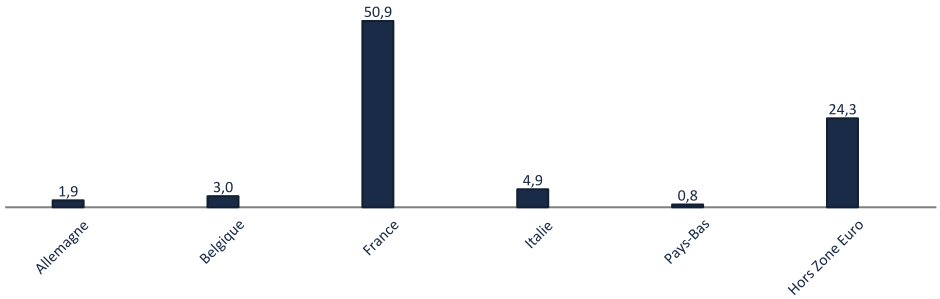

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.